

9^{ème} Assises du Très Haut Débit

Paris - Maison de la Chimie

Mercredi 8 juillet 2015

Discours Jacques Marceau

Madame la ministre,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le président de l'Arcep,

Mesdames et messieurs,

Cher amis,

Permettez-moi, en tant que co-organisateur de ces neuvièmes Assises du très haut débit, de vous souhaiter la bienvenue, de vous dire quelques mots du sujet qui nous réunit aujourd'hui et de vous dresser très rapidement la feuille de route de notre matinée.

C'est une évidence, les infrastructures pour le numérique sont devenues un enjeu stratégique majeur qui conditionne désormais, non seulement le développement économique de notre pays mais encore, son avenir politique.

Le numérique est partout, irrigue tout, et son accès tend à s'imposer comme un droit, nouveau pilier de notre vivre ensemble. Autrefois élément de confort supplémentaire, il est aujourd'hui devenu une nécessité au même titre que les grandes infrastructures de transports ou d'assainissement déployées au 19^{ème} siècle et qui ont permis à la France d'entrer dans l'ère industrielle. Au même titre également que les réseaux d'énergie et la production d'électricité nucléaire qui ont donné à la France les moyens de son expansion économique et de son progrès social au XX^{ème}.

Dès lors, chaque question associée à l'aménagement numérique du territoire recèle un enjeu stratégique : qu'il s'agisse d'accès pour tous, de débits adaptés à l'évolution des usages, des services et modèles d'affaires associés, du choix et de la maîtrise des technologies,... le tout dans un contexte où l'innovation coure désormais plus vite que la capacité de l'Etat à exercer son autorité et où le tsunami de l'internet des objets est déjà visible à l'horizon.

Ce sera le sujet de la première partie de ce colloque.

Innovation technologique qui pose aussi la question, mise à jour par Snowden, des effets indésirables sur la cybersécurité, la protection de la vie privée ou le secret des affaires de la consolidation de l'industrie et de l'intégration des infrastructures télécoms dans des écosystèmes complexes. Et donc celle de la souveraineté sur ces infrastructures.

Ce sera le sujet de notre troisième et dernière table ronde.

Pour finir ce propos liminaire, quelques recommandations sur l'organisation de cette journée. Comme vous avez pu le constater, et comme tous les ans, notre programme est particulièrement dense et nous avons délibérément choisi de concentrer nos travaux sur une demie journée et nous attendons madame la secrétaire d'Etat chargée du numérique qui nous fait l'honneur de clôturer nos travaux à 12h50. Aussi, je demanderais à nos intervenants et modérateurs de veiller au respect de leurs temps de parole et aux personnes souhaitant poser des questions de le faire de la façon la plus synthétique possible. Je vous en remercie tous par avance.

Avant de passer la main à notre animateur Ariel GOMEZ, rédacteur en chef du Journal des Télécoms que je remercie pour sa fidélité à ces Assises, je laisse la parole à monsieur Jean LAUNAY, député du Lot, que je remercie à nouveau pour son implication et son parrainage. Je vous souhaite, au nom de mon équipe et au nom de l'Idate, une bonne et fructueuse matinée.

Merci.